



Bonjour à toutes et à tous,

Que le temps passe vite.

Pour preuve, nous voici déjà arrivés à la fin de cette infolettre soutenue dans le cadre du projet d'accompagnement, proposé par le Centre de Gestion 64, à la reprise d'activité pour vous apporter conseils et astuces pour un vécu plus serein.

Le message au cours des dernières semaines était axé sur une notion primordiale et transversale de nos jours : la Prévention. Pour un bref rappel pratico-pratique, on divise la prévention en trois groupes : primaire quand l'on combat les risques à leurs sources, secondaire quand on met en place des actions de gestion individuelle pour renforcer la résistance aux risques, et tertiaire quand il est souvent trop tard et que l'on met en place des solutions pour réparer et éviter que la situation ne se dégrade encore plus.

Aussi, le développement d'une culture de prévention plus agile et malléable permet de s'adapter à des situations mouvantes comme celle que nous vivons actuellement. Nous avons d'ailleurs pu recenser de nouvelles pratiques innovantes développées

chez vous durant cette période comme l'utilisation de moyens de communication instantanés pour le partage d'informations (Whatsapp, Messenger, Telegram, ...).

Et parce que l'on ne saurait se passer de bonnes bases, le sujet du jour vient cimenter vos fondations déjà bien implantées. Cette crise sanitaire a démontré cette capacité d'adaptation et de réactivité de la prévention. Celle-ci doit aujourd'hui s'ancrer. En intégrant petit à petit les pratiques venant enrichir et transformer l'organisation du travail pour la rendre plus efficiente, plus performante, dans une logique d'anticipation.

On dit souvent que la prévention, la sécurité et la santé sont des lourdeurs réglementaires inutiles parce que l'on "fait et pratique" déjà sans même y penser.

Ce qui peut être vrai, oui. Cependant, le bon sens ne suffit pas. Et par extension, tout comme nous pouvons avoir de bonnes habitudes, l'inverse est tout aussi vrai.

Il nous faut investir dans une organisation de la prévention venant pallier les failles. Ainsi, les premières clés pour travailler en prévention sont l'information et l'évaluation.



Le saviez vous ?

Cette notion de prévention pour soi et ses collègues (en complément des règles inscrites par l'employeur) est discutée dans le code du travail ([art L.4122-1](#)).

Par jeu de langage, nous pourrions renommer cela la "**prévention autonome**".



La question à ce précédent paragraphe pourrait-être :
"Comment formaliser tout cela ?"

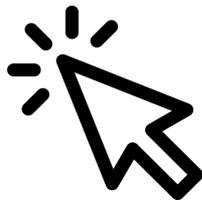
Pour créer un bon système de prévention, un outil se place en première ligne et va souvent objectiver et influencer les suites de vos initiatives : le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** (DUERP).

Le DUERP trouve tout son intérêt dans sa capacité à porter à évaluation les risques physiques et psychologiques présents au sein de votre organisation. Il s'agit d'un état des lieux de vos facteurs de risques selon deux variables : la fréquence et la

gravité. Une cotation est attribuée à chacun des facteurs pour ensuite diriger un plan d'actions visant la suppression ou le contrôle des dits risques.

La mise en place du DUERP est réglementaire ([Décret n° 2001-1016](#)), et l'on constate aujourd'hui que sa mise en place dans le département des Pyrénées-Atlantiques est largement répandue. Ce qui est très positif. Cependant, une observation de terrain montre que la partie des facteurs de risques psychologiques liés aux situations de travail n'est pas systématiquement évaluée. Dépendant des mêmes obligations, l'évaluation des risques psychosociaux n'est pas un bonus, elle fait partie d'un tout pour une compréhension et une gestion globale des risques dans votre collectivité.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin d'expertise et d'accompagnement dans la mise en place du DUERP, ou de compléter le votre en faisant une "cartographie" de vos facteurs de risques psychosociaux.



On a souvent du mal à identifier comment commencer et quelles pratiques mettre en place.

Pour quelques pistes de démarrage (ou de continuité), cliquez sur l'image ci-contre (ou [ici](#)) pour une infographie récapitulative d'actions.

C'est en passant par les bases de la prévention, qui consistent à sensibiliser et évaluer, que vous pourrez évoluer vers des démarches plus globales de **Qualité de Vie au Travail**.

En prévention, il y a cependant trois écueils dans lesquels il ne faut pas tomber :

1. Agir en prévention ce n'est pas appliquer un pansement sur des plaies ouvertes. Comprendre ici que le bien-être au travail n'est pas installer un baby-foot dans la salle de pause, ou faire un séminaire de cohésion de groupe. Ça peut, mais si et seulement si le travail de réflexion et les besoins recensés amènent à ces solutions.

2. En faire trop, et trop d'un coup. Vouloir tout révolutionner, changer toutes les pratiques, bien qu'honorable aura souvent tendance à produire les effets contraires de la commande de base. Comme nous le répétons depuis quelques semaines, il vaut mieux mettre en place de petites choses bien ficelées et sur lesquelles l'on communique bien, et ce, avec une vision long terme par enchaînements pas à pas d'étapes d'actions, plutôt que l'inverse.
3. Et la faute essentielle (rappel à la toute première lettre) : ne pas investir les vraies problématiques de terrain et/ou laisser les situations et collectifs de travail se dégrader simplement parce qu'on ne les a pas investit. En somme, si un peu de familiarité est possible, c'est arrêter d'utiliser la technique de l'autruche.

Prévention, QVT : des leviers de performance aux enjeux économiques

Des enjeux humains comme la reconnaissance au travail, le sens du travail et des valeurs des agents. Economiques car nous n'allons pas vous rappeler que le stress au travail a un coût, tant en termes humain-santé, que pour la structure en elle-même. Que ce soit le phénomène de présentéisme ou d'absentéisme, ceux-ci engendrent de réelles problématiques comme l'affaiblissement du collectif de travail, la dégradation des performances globales, et un climat social dégradé.

Et parce que des chiffres parlent parfois mieux que des mots : plusieurs études scientifiques ont estimé qu'1 € investi en prévention a un taux de retour sur investissement approximatif net de 2,20 € ([source](#)). Par année ET par employé, oui. Avoir cette capacité d'agir sur la santé et la sécurité, tout en faisant des économies, impressionnant non ?



Au terme de ces quatre billets, le message est que vous ne pouvez empêcher ces situations exceptionnelles de vous toucher. Cependant, vous pouvez de votre côté,

vous outiller pour rendre votre prévention la plus efficace possible et limiter les impacts psycho-socio-organisationnels de celles-ci.

Il n'y a aucune morale non plus à cette communication, ce serait contre productif, et les injonctions présentes dans les textes officiels, les décrets, les lois, les réglementations, et l'administratif sont assez répandues pour ne pas avoir à en rajouter une couche.

L'idée ici est de déculpabiliser l'aspect réglementaire et de vous montrer que la prévention participe au bon fonctionnement de votre "tout" et en est un levier de performance. Penser la prévention ce n'est pas tant penser sécurité-procédure-obligation (ou tout autre vocabulaire négatif), mais plutôt avoir un regard agile sur l'organisation, les conditions de travail et les "bonnes" pratiques qui contribuent au bien être et à la performance globale.

Ainsi, l'astuce des astuces, pour une prévention efficace, performante, et qui marche sur la longueur se résume en une seule phrase :

"On fait de la prévention par l'Adhésion et non par la contrainte"

Nous avons fortement apprécié produire ce petit format de communication un peu en marge et en décalage de ce que nous faisons habituellement.

En espérant que cette infolettre ponctuelle et son sujet d'actualité vous auront intéressé.

Vous laissant avec les graines de réflexion générées sur les dernières semaines et vous souhaitant bon courage pour la suite.

 **Nous contacter** 

ou par téléphone au **05 59 90 18 17**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)